

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS

2023 10 04

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20
Date de la convocation		
12/10/2023		
Date d'affichage		
12/10/2023		
Objet de la délibération		
Fincances : délibération modificative du budget forêt n°1		

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



**Séance du 18 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

**Présents :** Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Daniel FABREGUES, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

**Excusés :**

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN  
Fanny GROSGURIN donnant pouvoir à Violette SEGARD  
Nadine SAUVONNET donnant pouvoir à Lylian CALVAT,

**Absents :**

Antoinette LE BRAS  
Franck NICOLAS  
Margaux PRAOM

**Emilio JUAREZ a été désigné secrétaire de séance**

Vu l'article L. 1612-11 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 23/03/23 approuvant le budget primitif et les budgets annexes,

Vu l'avis favorable de la commission finance du 9 octobre 2023,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits au budget principal.

Il convient notamment de prendre en compte les dépenses et les recettes, ainsi que les mouvements d'ordres suivantes :

**SECTION DE  
FONCTIONNEMENT**

**DM 01-2023**

Chapitre	Comptes	Objet/libellé	BP VOTE	Mouvement	Montant DM	BP modifié
023	023	Virement à la section d'investissement	72 551,05	DEPENSES	13 545,00	86 096,05
<b>TOTAL MOUVEMENTS CHAPITRE 023</b>					<b>13 545,00</b>	

Chapitre	Comptes	Objet/libellé	BP VOTE	Mouvement	Montant DM	BP modifié
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	293 910,46	RECETTES	13 545,00	307 455,46
<b>TOTAL MOUVEMENTS CHAPITRE 002</b>					<b>13 545,00</b>	

**SECTION  
D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Comptes	Objet/libellé	BP VOTE	Mouvement	Montant DM	BP modifié
021	021	Virement à la section de fonctionnement	72 551,05	RECETTES	13 545,00	86 096,05
<b>TOTAL MOUVEMENTS CHAPITRE 021</b>					<b>13 545,00</b>	
10	1068	Excédent de fonctionnement reporté	19 868,37	RECETTES	-13 545,00	6 323,37
<b>TOTAL MOUVEMENTS CHAPITRE 10</b>					<b>-13 545,00</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 20 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

### DÉCIDE

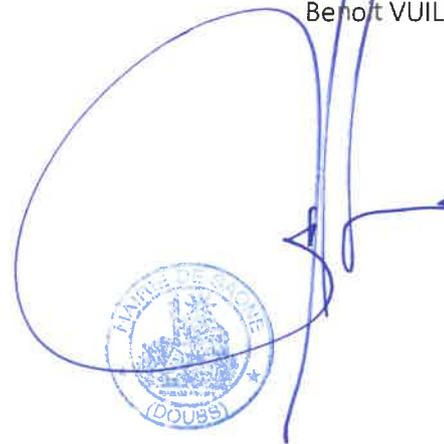
- D'APPROUVER la modification du budget forêt n°1
- D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

*Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.*

Fait à Saône, le 18/10/23  
Monsieur le Maire de Saône,  
Benoit VUILLEMIN

DESTINATAIRES :

- PREFECTURE DU DOUBS
- TRESORERIE DE BESANÇON



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Benoit Vuillemin'. Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAONE' at the top, 'DOUBS' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a castle tower and a figure. The stamp is partially obscured by the signature.

*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le



ID : 025-212505325-20231018-20231004-DE